

## DÉSARMÉS MAIS PAS ABATTUS FACE À L'OBSCURANTISME

Comme un air de déjà vu dans nos écoles ce lundi. Comme un air de chien battu en salle des profs. Encore des poèmes lus avant de faire silence, encore des avancées en terrain miné pour répondre aux jeunes sidérés. **L'école est une des cibles favorites des terroristes, des rétrogrades de tout poil.** Ils savent que c'est là que leur emprise peut être contrecarrée, là que leur idéologie révélera ses contradictions.

**Alors nous continuerons, enseignants et personnels scolaires, de donner aux jeunes les moyens de l'émancipation intellectuelle.**

**Nous continuerons de faire de l'école le cœur battant d'une société fraternelle et solidaire.**

Pour le Bureau Régional CGT-EP,  
Sarah Conquer et Vanessa Robert

## >> APPEL À TÉMOIGNAGES

Ce vendredi 13 octobre dans un lycée à Arras, à trois jours de l'anniversaire de la mort de Samuel Paty, a eu lieu l'assassinat terroriste de Dominique Bernard.

Les syndicats ont demandé, et obtenu du ministère, un temps banalisé le lundi 16, de 8h à 10h.

Or, certains chefs d'établissement de l'enseignement privé sous contrat ont annoncé à leurs équipes leur intention de ne pas organiser ce temps d'échanges. Il s'agit pourtant d'une injonction ministérielle, dont l'enseignement privé ne saurait s'affranchir.

**Si tel est le cas dans votre établissement, faites-le nous savoir, afin que nous puissions faire remonter d'éventuels dysfonctionnements.**

## INFOS FORMATEUR·RICES

### >> LES CFA ET LES LYCÉES PRO La mutation en cours

**L**ES FORMATEUR·RICES sont rémunéré·es par les CFA/CFC. Les enseignant·es sont rémunéré·es par l'Éducation Nationale.

Très souvent, nous observons que les CFA/CFP font un contrat avec des enseignant·es qui complètent ainsi leurs activités.

Parfois aussi, les CFA embauchent des formateur·rices à plein temps, ou à temps partiel dont c'est la seule activité. Parfois encore, les CFA/CFP font appel à des formateur·rices auto-entrepreneur·ses qui les facturent.

On observe aussi, de plus en plus, une mixité des publics : des apprenti·es et des scolaires sont ainsi dans la même classe et ont donc le même emploi du temps.

Parallèlement, les CFA se multiplient (1) et nous constatons que nos établissements n'hésitent plus à créer un CFA<sup>(1)</sup> à côté de leur lycée professionnel. L'ensemble est ensuite dirigé par la même direction.

Ces constats montrent une transformation en profondeur du métier des formateur·rices et des enseignant·es.

**Vous vous interrogez, vous souhaitez nous faire part d'une situation. Prenez contact ! Notre syndicat vient de mettre en place un groupe de travail national dédié aux formateurs. Rejoignez-le !**

<sup>(1)</sup> Le nombre de CFA a augmenté de 12 % en 2022 : Le ministère de l'Éducation nationale décompte 3 123 centres de formation d'apprentis (CFA) en 2022, soit 332 de plus comparé à l'année précédente (source : centre-inffo.fr)

>>> Jean-Claude GUINEL – 06 23 74 97 00

Permanence « Formateurs » tous les vendredis de 13h30 à 16h30

“ Un syndicat,  
ce doit être un Plus !  
Au service des salarié·es !

## INFOS 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

### >> TEMPS DE TRAVAIL RÉEL

**L**ES 108 H ANNUELLES me dites-vous, bien sûr ! Mais qui, parmi nous, compte ses heures réelles de travail, hors temps de classe.

Toutes les missions : PPRE, équipe éducative, Gevasco, RDV de parents, journées portes ouvertes, kermesse, célébrations... sont dans les 108 h ?

Toutes ces tâches annexes de plus en plus nombreuses qui s'accumulent et s'imbriquent les unes

aux autres : projets d'école, échanges de service, gestion des intervenant·es, formation des suppléant·es, AESH et service civique, fabrication de matériel de manipulation, ... sont dans les 108 h ?

« Acceptez les missions du Pacte : c'est déjà ce que vous faites ! »

Voici le discours des Chefs d'établissement à la pré-rentree !

Pas tout à fait le discours du mois de juin ...

### Une revalorisation de notre salaire ?

« Tous les professeurs des écoles bénéficieront d'une hausse inconditionnelle de rémunération à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023 » : voici le courrier du ministère de l'éducation adressé en fin d'été.

Une ISAE doublée : c'est vrai ! (200€ au lieu de 100€ brut !)

Mais concrètement c'est + 2.50€ / jour travaillé ! Quelle générosité ! Alors que nos salaires ont été gelés depuis des années et que les fins de mois sont toujours compliquées.... **On attend avec impatience la « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle » qui a été promise pour les petits salaires !**



Vanessa Robert, CDE 44



Jean-Claude Guinel



Amina Guerrier, CDE 49

**>> LIMITER LES EFFECTIFS À 24 EN GRANDE SECTION, CP, CE1 : L'enseignement catholique est concerné !**

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ne respecte pas les directives du Ministère qui préconise de limiter à 24 élèves/classe en Grande section, CP et CE 1. Réponse du SGEN en CNE : « ce seuil n'est pas respecté car les IPS (Indice de position sociale) de nos établissements sont trop favorables ».

Mais l'Enseignement catholique pense-t-il à ses élèves et à leurs conditions d'apprentissage ?

Avec des effectifs de 28 à 33 élèves : comment identifier rapidement les difficultés rencontrées par les élèves et les moyens d'y remédier ? Cette limitation à 24 élèves, préconisée par le Ministère de l'éducation, « permet à l'enseignant d'adapter sa pédagogie aux besoins des élèves, qu'ils aient des difficultés ou pas. » **Où est la bienveillance de l'Enseignement catholique pour ses élèves ?**

**>> RECTORAT DE NANTES Anti social tu perds ton sang froid**

LE GOUVERNEMENT l'a affirmé à maintes reprises : « nous sommes les champions de la revalorisation et nous allons prendre soin des professeurs ». Et dans la réalité ? Prenons par exemple les plus précaires d'entre nous, les DA. En septembre, ils n'ont pas reçu (une fois de plus !) leur paye en entier. Et lorsqu'ils contactent le rectorat de Nantes, on leur répond *bis repetita...* pour octobre. Une certaine vision de la bienveillance.

**A l'heure du tout informatique, cette situation est indigne. Pis, c'est du mépris.** Encore un point à ajouter pour expliquer le manque d'attractivité du métier. Et lorsque le syndicat pose la problématique, courage fuyons : la Division de l'Enseignement, sa responsable en tête, pointe aux abonnés absents. Une certaine vision du paritarisme !

Et en novembre, le rectorat de Nantes continue ? Vous avez des choses à dire ? Contactez nous.



Fabien Grelier



**TOU-TES ENSEMBLE LE 24 OCTOBRE !!! + 10% D'AUGMENTATION IMMÉDIATE DE NOS RETRAITES ET PENSIONS !**

- . ANGERS : 15H >> jardin du mail
- . NANTES : 14H30 >> devant la préfecture
- . SAINT-NAZAIRE : 10H30 >> devant la sous-préfecture



Ce bulletin académique est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer articles (1500 signes) ou brèves (6 à 700 signes) sur vos réalités.

**>> BRÈVE LITTÉRAIRE :**

**UNE BELLE GRÈVE DE FEMMES** · Les Penn Sardin, Douarnenez 1924 · Anne Crignon · Editions Libertalia

La journaliste Anne Crignon n'a pas attendu 2024, année qui marquera le centenaire de la grève des Penn sardin à Douarnenez, pour publier 'Une belle grève de femmes', récit de la lutte victorieuse menée par les 2000 ouvrières des conserveries de sardines pour dénoncer leur salaire de misère et leur temps de travail. Elle décrit l'extrême dureté de leurs conditions de travail dans des hangars froids l'hiver et chauds l'été. Corvéables de jour comme de nuit, elles doivent se rendre à l'usine dès l'arrivée des bateaux pour 10 ou 12 heures d'affilée. A travers de nombreux témoignages, l'auteur raconte le déroulement de la grève, son organisation, la solidarité ouvrière et comment après 6 semaines de grève, elles ont réussi à faire plier un patronat impitoyable. A connaître et à faire connaître cette lutte encore d'actualité.



**>>> Prenez contact avec vos représentant·es**

LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ DANS LES PAYS DE LOIRE  
ON REVENDIQUE, ON PROPOSE, ON AGIT, ON DÉFEND, ON GAGNE !



**Vous souhaitez vous renseigner, nous rejoindre, vous syndiquer ?**

Contactez-nous pendant nos permanences (à Nantes et à Angers)

Par mail : [academie.nantes@cgt-ep.org](mailto:academie.nantes@cgt-ep.org) ou au **06 80 55 34 25**



Un seul mail pour contacter toute l'équipe régionale : [academie.nantes@cgt-ep.org](mailto:academie.nantes@cgt-ep.org)

/ Site Web : <https://cgtepnantes.reference-syndicale.fr>

> <https://www.facebook.com/CgtEnseignementPrivePaysdeLaLoire/>

